



## REGLEMENT D'UTILISATION DU MATERIEL MUNICIPAL

### OBJET, DESTINATION, UTILISATEURS

Le présent règlement d'utilisation a pour objet de définir les conditions d'utilisation du matériel municipal, propriété de la Ville de Blain.

Il s'applique à l'ensemble du matériel décrit en annexe.

Les utilisateurs devront avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engager à en respecter les clauses avant toute mise à disposition effective.

Le matériel municipal fait l'objet d'une attribution temporaire et sont affectés au support de réunions et manifestations publiques dès lors que cet usage est compatible avec les réglementations applicables.

Le Maire peut refuser ou retirer une autorisation d'usage de matériel municipal comme tenu :

- des nécessités de l'administration des matériels communaux,
- du fonctionnement des services et des manifestations communales,
- du non-respect par l'occupant des dispositions du présent règlement.

L'utilisation des matériels municipaux est proposée :

- aux associations régies par la loi du 1er juillet 1901 déclarées et légalement constituées,
- aux syndicats,
- aux partis politiques,
- aux autres organismes publics ou privés dotés de la personnalité morale.

Les services de la Ville demeurent prioritaires pour leur réservation et utilisation.

Chaque demande de matériel peut être sollicitée par simple écrit, papier ou mail, auprès du Service Vie Associative de la Mairie de Blain.

Chaque demande de matériel sera facturée selon la tarification en vigueur votée par le Conseil Municipal.

### CONDITIONS D'UTILISATION

L'association s'engage à utiliser ce matériel dans le respect des règles normales d'utilisation et à le rendre dans l'état où il aura été pris.

Le matériel manquant ou détérioré sera remplacé ou remis en état aux frais du preneur.

La caution dédiée pourra être encaissée le cas échéant.

L'emprunteur s'engage à n'effectuer ou faire effectuer aucune réparation, ni faire subir de modification au matériel mis à disposition.

L'emprunteur s'engage à n'utiliser le matériel que pour la manifestation prévue.

L'emprunteur s'engage à ne pas confier, ni prêter, ni louer, ni donner en gage le matériel prêté, à quiconque.

L'emprunteur s'engage à restituer le matériel prêté dès la fin de la manifestation.

### RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le preneur assume l'entière responsabilité de l'utilisation, par ses adhérents ou par toute autre personne, du matériel mis à disposition.

Il devra être assuré pour tous les dommages pouvant résulter de cette utilisation vis à vis du patrimoine communal, de son propre patrimoine, de ses adhérents, de tierces personnes.

En aucun cas, la Ville ne sera tenue responsable de l'ensemble de ces dommages.

**CORRESPONDANT Mairie / Association**

Le correspondant du preneur pouvant être contacté par la Ville est :

Madame,

Monsieur

---

Tél \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Fait à Blain en double exemplaire

Le \_\_\_\_\_,

La Ville de Blain

L'association

## **Liste des lieux visés par le règlement d'utilisation des salles municipales**

### **Bâtiment EX IME**

Bâtiment EX IME	Salle 1
Bâtiment EX IME	Salle 2
Bâtiment EX IME	Salle 3
Bâtiment EX IME	Salle du rez-de-chaussée

### **Bâtiment Simone Weil**

Bâtiment Simone Weil	Deuxième étage bâtiment
Bâtiment Simone Weil	Premier étage bâtiment
Bâtiment Simone Weil	Stockage Sous-sol
Bâtiment Simone Weil	Garage 1
Bâtiment Simone Weil	Garage 2

### **Centre Henry Dunant**

Centre Henry Dunant	Bureau 1
Centre Henry Dunant	Bureau 2
Centre Henry Dunant	Bureau 3
Centre Henry Dunant	Bureau 4
Centre Henry Dunant	Grande cuisine
Centre Henry Dunant	Salle Henry Dunant

### **Maison de la Sécurité Sociale**

Maison de la Sécurité Sociale	Pièce N°1
Maison de la Sécurité Sociale	Pièce N°2
Maison de la Sécurité Sociale	Pièce N°3

### **Cours Mortier**

Cours Mortier	Cour Mortier N°1
Cours Mortier	Cour Mortier N°2
Cours Mortier	Cour Mortier N°3
Cours Mortier	Cour Mortier N°5
Cours Mortier	Local de rangement
Cours Mortier	Cour Mortier N°6
Cours Mortier	Cour Mortier N°7

### **Lieux de stockage**

Lieux de stockage	Lieux 1
Lieux de stockage	Lieux 2
Lieux de stockage	Lieux 3
Lieux de stockage	Lieux 4

### **Mairie Annexe Saint Omer**

Mairie Annexe Saint Omer

**Maison "Martin"**

**Bâtiment du Maquis de Saffré**

**Place Jollan de Clerville**

Place Jollan de Clerville	Champ de foire Jollan de Clerville
Place Jollan de Clerville	Local de rangement 1
Place Jollan de Clerville	Local de rangement 2
Place Jollan de Clerville	Salle Local Club
Place Jollan de Clerville	Garage 1
Place Jollan de Clerville	Garage 2

**Salle de spectacle**

Salle de spectacle	14 Juillet
Salle de spectacle	Salle des fêtes
Salle de spectacle	Salle premier étage

**Salle Saint Emilien**

Salle Saint Emilien	Local 1
Salle Saint Emilien	Local 2
Salle Saint Emilien	Salle municipale Saint Emilien

**Salle Saint Omer**

Salle Saint Omer	La Pinsonnette
------------------	----------------

**Maison Lethu**

**Salles externes Mairie**

Salles externes Mairie	La Médiathèque
Salles externes Mairie	Le Boulodrome – Maison
Salles externes Mairie	Lycée Camille Claudel

~~~~~

## **Liste des matériels visés par le règlement d'utilisation du matériel municipal**

### **Matériels réunions**

|                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| Matériels réunions | Paper Board                         |
| Matériels réunions | Pupitre Officiel                    |
| Matériels          | Sono portable                       |
| Matériels          | Sono Salle des Fêtes                |
| Matériels          | Vidéo projection Salle Henry Dunant |
| Matériels          | Vidéo projection Salle des fêtes    |

### **Matériels techniques**

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Matériel techniques | Chaises              |
| Matériel techniques | Tables               |
| Matériel techniques | Barrières de police  |
| Matériel techniques | Grilles d'exposition |
| Matériel techniques | Podium Fixe          |
| Matériel techniques | Scène Mobile         |
| Matériel techniques | Modules Praticables  |

### **Matériels électriques**

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Matériels électriques | Armoires Electriques |
| Matériels électriques | Rallonges            |
| Matériels électriques | Eclairages           |

### **Véhicules**

|           |                  |
|-----------|------------------|
| Véhicules | Ford Transit     |
| Véhicules | Minibus          |
| Véhicules | Plateau remorque |
| Véhicules | Remorque         |